

Réf. 18/05/10

**Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 5 Octobre 2018 à 19h00**

Date de la convocation : le 28 Septembre 2018

Nombre de Membres

En exercice : 10

Présents : 7

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de *Monsieur Joël KELLER, Maire.*

Présents : Jean- Jacques FATOUS, Frédéric BRIET, Michel CELLI, Claudia LEROY, Nicolas GARCIA, Jean COSTA VIEIRA

Absents excusé(es) : Laure GORET, Séverine FIALKOWSKI, Joëlle BOUBERT

Pouvoirs : Joëlle BOUBERT à Joël KELLER ; Séverine FIALKOWSKI à Jean COSTA VIEIRA

Secrétaire de séance : Claudia LEROY

La séance n°180510 est ouverte

Délibération n°180510-01: Avis sur la demande d'adhésion de la commune nouvelle Trois-Rivières à la CCGR

Les conseils municipaux des communes de Contoire-hamel, Hargicourt et Pierrepont-sur-Havre ont délibéré le 23 août 2018 en faveur du rattachement de la future commune nouvelle qu'elles ont constitué « les Trois Rivières » à l'intercommunalité à compter du 1er janvier 2019.

En conséquence, le préfet, en application des dispositions du II de l'article L2113-5 du CGCT, a sollicité le 14 septembre 2018 par mail l'avis tant de la CC du Grand Roye que la CC Avre Luce Noye et des conseils municipaux de ces deux communautés de communes, avant de prendre la décision de création qui doit préciser l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune nouvelle sera rattachée.

Les collectivités disposant à compter de la saisine du préfet d'un délai du préfet d'un délai d'un mois pour délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

Pour : 9

Abstention : 1

D'émettre un avis FAVORABLE à la demande de la commune nouvelle Trois-Rivières d'adhérer à la CCGR.

Délibération n°180510-02: Formation BAFA d'un agent contractuel

Dans le cadre du développement de la reconduction du projet « Centre de Loisir » et du projet périscolaire, Monsieur Joël KELLER évoque la nécessité d'avoir un agent de la commune titulaire du BAFA ((Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs).

Le BAFA est nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants ou des adolescents qui fréquentent le centre d'accueil de loisirs de la commune.

Monsieur Joël KELLER propose au conseil Municipal de financer la formation ainsi que les frais annexes de madame Claudia LEVERT au BAFA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Madame Claudia LEVERT ne prend pas part au vote.

DECIDE

Pour : 9

Contre : 1

D'accorder de financer la formation du BAFA de l'agent de la commune Claudia LEVERT, ainsi que les frais annexes.

Délibération n°180510-03: Prise en charge de la différence de tarification de l'Abonnement Piscine « AROBASE » (ROYENS-Hors commune).

Monsieur Joël KELLER propose au conseil de prendre en charge pour les administrés de CARREPUIS, la différence de la tarification entre les résidents de ROYE et les extérieurs concernant les activités Aquatiques et Patinoire hors locations.

Soit une participation selon l'activité de :

Aquatique :

- Entrées unitaires

Entrée unitaire : 1.00 €

Entrée réduite (-14 ans) : 1.00 €

- Famille

Entrée adulte famille : 0.50 €

Entrée réduite famille : 0.50 €

- Carte 10 entrées : 9.00 €

Patinoire :

- Entrées unitaires

Entrée patins inclus : 1.00€

Entrée réduite -12 ans / patins inclus : 1.00 €

Passages multiples :

- Carte 10 entrées : 9.00 €

- Carte 10 entrées réduites (-14 ans) : 9.00 €

Pass FAST : mensuel / sans engagement

- Adhésion : 5.00 €

- Mois : 4.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

Pour : 9

Contre : 0

D'accorder la prise en charge de la différence de tarification des entrées à la piscine et patinoire, les remboursements devront s'effectuer semestriellement sur présentation de justificatifs.

Délibération n°180510-04: Attribution des subventions

Un Budget « SUBVENTIONS AUX ASSO. ET AUTRE PERS. DROIT PRIVES » au compte 6574 a été voté aux budgets et 2017 et 2018.

Le maire Joël KELLER propose d'attribuer les subventions au Comité des Fêtes et Ecole de CARREPUIS qui n'ont pas été versées.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal,

DECIDE

Pour : 9

Contre : 0

D'attribuer les subventions au Compte 6574 avec effet rétroactif comme suit :

- Comité des Fêtes 2017:	700.00 €
- Comité des Fêtes 2018 :	700.00€
- Ecole de Carrépuis 2018:	230.00 €

L'attribution des subventions pour 2018, avec effet rétroactif pour l'année 2017.

Délibération n°180510-05: Alimentation du préau

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'un devis a été réalisé afin d'alimenter le préau de la salle du Puits Carré en électricité. Monsieur le Maire expose le devis.

o SARL COPPEE Vincent 3227.43 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

Pour : 9

Contre : 0

D'émettre un avis FAVORABLE à la réalisation des travaux par l'entreprise SARL COPPEE.

Questions diverses :

- **Stèle anciens combattants :** Monsieur le maire l'idée d'édifier près du monuments aux morts , d'une stèle en mémoire des anciens combattants tombés à CARREPUIS, toutes nationalités confondues.
- **Colis des aînés :** un devis sera demandé à la société VAL de Luce.
- **Arbre de Noël :** L'arbre de Noël sera offert par la commune, une sortie spectacle sera organisée en partenariat avec la commune de Roiglise.

Le comité des fêtes prenant en charge les cadeaux des enfants de 0 à 4 ans (enfants ne participant pas à la sortie spectacle), un catalogue sera mis à disposition à la mairie pour le choix du cadeau de chaque enfant de moins de 4 ans, une date butoir sera notifiée aux parents par le biais de la Gazette.

- Aménagement des bateaux des trottoirs défectueux dans la commune : Un premier état des lieux a été effectué par monsieur KELLER qui a répertorié les travaux à envisager. Une évaluation du cout des travaux sera faite.

La séance n°180510 est close

Fin de séance à 21h20

NOMS	PRENOMS	POUVOIR	SIGNATURE
BOUBERT	Joëlle	Mr KELLER	Absente excusée
BRIET	Frédéric		
CELLI	Michel		
COSTA VIEIRA	Jean		
FATOUS	Jean-Jacques		
FIALKOWSKI	Séverine	Mr COSTA VIEIRA	Absente excusée
GARCIA	Nicolas		
GORET	Laure		Absente excusée
KELLER	Joël		
LEROY	Claudia		
MICHAELIS	Didier		<i>Démissionnaire</i>
Total des conseillers			11
Conseillers démissionnaires			1
Conseillers en activité			10
Corum nécessaire			6
Effectif présent			7
Effectif absent			3
Nombre de pouvoir			2